

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil dix-sept, le **trente mai** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 22/05/2017

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOUT, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, Mme Chantal MARTELIN, M. Jacques HEDIN, M. Emmanuel RIZZI, Mme Chrystel MEULLE

Absents excusés : M. Daniel CHALANDARD, M. Jean NOZIERE

Absent : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date affichage :

n° 2017-05-001

OBJET : Exercice éventuel du DPU communal sur la propriété cadastrée ZD 145.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner adressée par Maître François TESTON, Notaire à Voiteur concernant le bien cadastré :

- ZD 145 sis 123 rue des Champs des Contours d'une superficie de 1332 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien indiqué ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Délibération rendue exécutoire après
Transmission à la Préfecture le

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil dix-sept, le **trente mai** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 22/05/2017

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOUT, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, Mme Chantal MARTELIN, M. Jacques HEDIN, M. Emmanuel RIZZI, Mme Chrystel MEULLE

Absents excusés : M. Daniel CHALANDARD, M. Jean NOZIERE

Absent : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date affichage :

n° 2017-05-002

OBJET : Exercice éventuel du DPU communal sur les propriétés cadastrées AI 150 et AI 151

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner adressée par Maître François TESTON, Notaire à Voiteur concernant les biens cadastrés :

- AI 150 sis Impasse des Enchâtres d'une superficie de 1236 m²
- AI 151 sis Impasse des Enchâtres d'une superficie de 378 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les biens indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Délibération rendue exécutoire après
Transmission à la Préfecture le 31/05/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil dix-sept, le **trente mai** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 22/05/2017

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOUT, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, Mme Chantal MARTELIN, M. Jacques HEDIN, M. Emmanuel RIZZI, Mme Chrystel MEULLE

Absents excusés : M. Daniel CHALANDARD, M. Jean NOZIERE

Absent : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date affichage :

n° 2017-05-003

OBJET : Exercice éventuel du DPU communal sur les propriétés cadastrées AE 331 - AE 367 et AE 58

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner adressée par Maître Jean-Marie PROST, Notaire à ORGELET concernant les biens cadastrés :

- AE 58 sis Au Village d'une superficie de 324 m²
- AE 331 sis Rue de l'Eglise d'une superficie de 2755 m²
- AE 367 sis Rue de l'Eglise d'une superficie de 1123 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les biens indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Délibération rendue exécutoire après
Transmission à la Préfecture le 31/05/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil dix-sept, le **trente mai** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 22/05/2017

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOU, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, Mme Chantal MARTELIN, M. Jacques HEDIN, M. Emmanuel RIZZI, Mme Chrystel MEULLE

Absents excusés : M. Daniel CHALANDARD, M. Jean NOZIERE

Absent : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date affichage :

n° 2017-05-004

OBJET : Vente d'herbe.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25/04/2017 décidant d'organiser une vente d'herbe sur des parcelles communales,

Vu que 2 offres de prix sous pli fermé ont été reçues en Mairie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention (M. Rizzi) :

- **accepte** de retenir les offres suivantes :
 - d'un montant de 200 € de M. RIZZI Emmanuel pour les parcelles ZL 136 (3680 m²) et ZL 143 (15340 m²) sises En Villan
 - d'un montant de 100 € de M. KELLER Michael pour la parcelle ZL 291 (8423 m²) sise Champ de Bry

- **autorise** le Maire à émettre les titres de recettes correspondants

Pour extrait conforme,
Le Maire

Délibération rendue exécutoire après
Transmission à la Préfecture le 31/05/2017